



# MARIE LAURE

Date limite :  
Mardi 12  
Novembre  
2024

Bonjour

Je suis dans l'impossibilité de payer le salaire de la nounou de mes deux enfants âgées de 2 et 1 ans pour le mois de septembre 2024 qui est de 1749,57 €

Elle va être en obligation de me refuser les enfants est je risque de perdre mon travail

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/EYzfmzkR>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Marie-Laure Lonchambon**